



Mon Patelin

Journal de la municipalité de Saint-Robert

OCTOBRE 2026

courriel : info@saintrobert.qc.ca

www.saintrobert.qc.ca

VOLUME 42 - NO. 2

INFO-COLECTE



Collecte matières
ultimes
7 - 21 octobre



Collecte matières
recyclables
14 - 28 octobre



Collecte matières
organiques
7 - 14 - 21 - 28
octobre



Collecte des
encombrants
7 octobre

COLLECTE DE BRANCHE : 14 octobre (Les branches doivent être attachées en petits paquets de 5 pieds de long maximum)

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS : 28 octobre

LE CONSEIL MUNICIPAL



L'assemblée régulière du conseil municipal sera tenue les lundis

5 OCTOBRE 2026 À 19 H 30

BUREAU MUNICIPAL

666, chemin Saint-Robert
Saint-Robert, Québec, J0G 1S0
450 782-2844

HORAIRE

Lundi au jeudi
de 8h00 à 16h30
en continue

BUREAU FERMÉ

ÉLECTION MUNICIPALE : 5 OCTOBRE À 16 H

ACTION DE GRÂCE : LUNDI 12 OCTOBRE

TAXES MUNICIPALES 2026



Nous tenons à rappeler que le 4^{ème} versement
des taxes municipales 2026 doit être effectué le
ou avant le 19 octobre 2026.

Vous pouvez effectuer votre paiement de quatre (4)
manières :

- Chèque
- Interac
- Argent
- Via votre institution financière

ABRIS TEMPORAIRES

La présence d'un abri d'auto temporaire
sur votre terrain est autorisé du
15 octobre jusqu'au 15 avril
de l'année suivante.



RESPONSABLE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

*Pour des projets conformes,
sécuritaires et durables !*



Un permis de construction ou un
certificat d'autorisation est essentiel
pour la plupart de vos travaux.



Informez-vous auprès du responsable
en bâtiment au 450-782-2844 ou à
urbanisme@saintrobert.qc.ca avant
de débiter tous travaux afin de vérifier
la nécessité d'un permis ou d'un
certificat ainsi que la réglementation
à respecter.



Afin de faciliter le traitement de votre
demande de permis, vous devez
remplir le ou les formulaires
correspondants à votre situation,
disponible à
<https://saintrobert.qc.ca/?page=demandespermis>



Les frais applicables sont payables
par chèque, argent comptant et carte
de débit au moment de l'émission
du permis.



Veuillez prendre note que le responsable
en bâtiment a un délai maximal de 30 jours
suivant la date de réception de la demande
dûment complétée pour délivrer le ou
les permis.



Prenez note que certains travaux ne
nécessitent pas de permis. Par exemple,
pour le remplacement du revêtement de
votre toiture par le même type de matériau
ou encore pour refaire la peinture à
l'intérieur d'une pièce.

L'HORAIRE DE TRAVAIL EST :



LUNDI



8h30 à 12h
et de 13h à 16h30
avec ou sans
rendez-vous



MERCREDI



8h30 à 12h
et de 13h à 16h30
avec ou sans
rendez-vous



JEUDI



8h30 à 12h
et de 13h à 16h30
avec ou sans
rendez-vous



450-782-2844



urbanisme@saintrobert.qc.ca



Ensemble, construisons un milieu de vie
durable et harmonieux !





**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert,
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

Les états financiers de l'année 2025 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA inc.

Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280« Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Robert au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

État des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'administration municipale

	Budget 2025	Réalizations 2025
Revenus		
Revenus de taxes	2 629 942 \$	2 663 439 \$
Transferts	348 561 \$	336 431 \$
Autres revenus de sources locales	148 477 \$	509 971 \$
TOTAL DES REVENUS	3 126 980 \$	3 509 841 \$
Charges		
Administration générale	610 477 \$	635 946 \$
Sécurité publique	621 991 \$	628 281 \$
Transport	502 825 \$	453 503 \$
Hygiène du milieu	468 730 \$	488 276 \$
Santé & bien-être	8 000 \$	4 633 \$
Aménagement et urbanisme	204 129 \$	149 034 \$
Loisirs et culture	287 263 \$	219 753 \$
Frais de financement		32 262 \$
TOTAL DES CHARGES	2 703 415 \$	2 611 688 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	432 565 \$	898 153 \$
Affectations		
Activités d'investissement		(460 141) \$
Réserves financières et fonds réservés		(17 300) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Excédent de fonctionnement affecté		
Total des affectations		(477 441) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	423 565\$	420 712 \$

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité par l'intermédiaire du site web municipal.



Municipalité
de Saint-Robert

*Notre milieu de vie,
notre priorité !*

*Des bornes bien entretenues,
une communauté plus sécuritaire !*

AVIS D'INSPECTION DES BORNES INCENDIES



Quand ?

Les 7 – 8 et 9 octobre 2026



Quoi ?

Inspection des 110 bornes incendies
situées sur le territoire de la
municipalité de Saint-Robert.



Pourquoi ?

Cette inspection permet de respecter
les normes de sécurité en matière
de protection incendie.



Pendant l'inspection

La compagnie **Simo** procédera
à un rinçage des bornes incendies.
Il pourrait y avoir de légères baisses
de pression d'eau accompagnées
ou non d'une coloration jaunâtre
ou rougeâtre.



Avant d'utiliser l'eau

Ouvrez les robinets d'eau froide
et laissez s'écouler l'eau jusqu'à
ce qu'elle devienne incolore
(entre 5 à 15 minutes).



À noter

Cette procédure pourrait
occasionner certains désagréments
comme des tâches sur le tissu,
mais il n'y a aucun danger
pour la santé. Il se peut également
que l'eau soit rouillée à divers
intervalles, même après
quelques jours.

*Merci de votre
compréhension !* ♥

Ces travaux sont nécessaires
au maintien de la qualité du service.

La direction

*Ensemble pour un Saint-Robert sécuritaire
aujourd'hui et demain !*



Dernière collecte de l'année

COLLECTE D'ENCOMBRANTS OCTOBRE

Du 5 au 9 octobre selon le secteur

ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE :

- Maximum 10 sacs de déchets avec un poids n'excédant pas 9 kg;
- Appareils ménagers (laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, cuisinière);
- Matelas, lits et sommier;
- Tapis, toile ou bâche attachée et enroulée d'une longueur maximale de 1,5 m et d'un diamètre maximal de 35 cm;
- Meubles et pièces de meubles (ex.: panneaux de bibliothèque, tiroirs, pattes de tables, etc.);
- Toilettes, lavabo, meuble-lavabo, vanité, baignoire;
- Barbecue (sans la bonbonne);
- Vélo;
- Jouets ou items pour enfants (poussette, balançoire, chaise haute, modules divers, sièges d'auto, etc.);
- Items saisonniers (râteau, pelle, brouette, balai, etc.);
- Spa défait en 6 sections;
- Baril de métal vide;
- Filtre de piscine (sans sable).

NON ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE :

- Sacs de feuilles et de gazon;
- Bacs roulants bleus et bruns;
- Déchets déposés en vrac (non ensachés), lousse au sol;
- Pneus et pièces d'auto (incluant les boîtes de camion);
- Armoires et comptoirs de cuisine;
- Appareils électroniques de télécommunication (téléviseurs, ordinateurs, imprimantes...);
- Résidus domestiques dangereux tels que la peinture, les aérosols, les néons, les bombonnes de propane, etc.;
- Résidus de CRD (construction, rénovation et démolition);
- Objets tranchants et/ou pointus;
- Boîtes de carton ou autres matières recyclables;
- Appareils réfrigérants;
- Branches, cédres, troncs de bois, etc.;
- Déchets en vrac dans des remorques;
- Items avec un moteur à essence contenant de l'huile.



MRC 
DE Pierre-De Saurel

Contenants, emballages, imprimés... c'est tout! Pas plus.

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA

Éco
Entreprises
Québec

BAC
IMPACT™

Astuces pour un tri efficace :

- Laisse les bouchons et les étiquettes
- Évite les sacs noirs ou opaques
- Ne mets pas de jouets, de textiles ou de résidus alimentaires
- Rince rapidement les contenants souillés

Pour plus de questions,
contactez-nous au
450 743-2703 ou à
info@mrcpierredesaurel.com



Halloween

Les petits scientifiques
sont convoqués!

Venez découvrir les secrets des



potions magiques



et réaliser de mystérieuses expériences.

Pizza et
collation
monstrueuse!



30 octobre 2026
17h à 19h

Inscription
obligatoire



3, rue Aggée-Pelletier, Saint-Robert



Brunch

DU MAIRE

1^{ER} NOVEMBRE 2026



HORAIRE



10 H
OUVERTURE
DES PORTES



11 H À 12 H 30
BRUNCH



12 H 45
DISCOURS DU MAIRE
REMERCIEMENT AUX ÉLUS,
BÉNÉVOLES ET EMPLOYÉS



13 H
LANCEMENT
DU BALADO



13 H 15 À 16 H 30
DANSE AVEC
YVON DAUNAIS



BILLETS EN VENTE
au bureau municipal
ou auprès de Gilles Salvas

25 \$
ADULTE

12 \$
ENFANT
7-12 ANS

GRATUIT
EN BAS
DE 7 ANS



**PARRAINAGE
CIVIQUE
DE LA VALLÉE-
DU-RICHELIEU**

VIVEZ UNE AVENTURE HUMAINE ! DEVENEZ UN PARRAIN OU UNE MARRAINE !

Depuis plus de 40 ans, le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu oeuvre dans la communauté en favorisant l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble de santé mentale, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole.

Clientèle : à partir de 12 ans

Services offerts : parrainage avec un citoyen bénévole, activités ponctuelles, sorties d'intégration, voyages d'intégration

Chaque jumelage est unique. Vous bricolez ? Vous jouez aux quilles ? Vous préférez la peinture ou la marche en forêt ? Vous serez jumelé avec une personne qui appréciera aussi ces activités. Quelques heures par mois peuvent faire une différence !

450 464-5325 info@pcvr.ca www.pcvr.ca



[Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu](#)

Semaine de prévention des incendies du 4 au 10 octobre 2026



**LE PREMIER RESPONSABLE
C'EST TOI !**

[Québec.ca/prévention-incendies](http://Quebec.ca/prévention-incendies)

Qu'est-ce que l'intimidation ?



Certains l'appellent « harcèlement », « abus », « méchanceté » ou « commérage ». Peu importe le nom qu'on lui donne, l'intimidation est toujours considérée comme un comportement blessant et indésirable. C'est un geste volontaire qui se produit habituellement à répétition.

Une personne fait de l'intimidation lorsqu'elle utilise son pouvoir pour faire mal ou peur à une autre, pour l'exclure ou l'insulter. Elle se manifeste souvent entre deux personnes d'âge similaire et n'est jamais acceptable. L'intimidation, ça peut être difficile à vivre, mais rappelle-toi que tu n'es pas seul.

Les genres d'intimidation

L'intimidation peut affecter les émotions d'une personne, ses relations, son estime de soi et son sentiment de sécurité. Elle peut aussi établir un climat de malaise dans des situations quotidiennes à la maison, au travail ou à l'école. L'intimidation peut se manifester d'une foule de manières, y compris :

- **L'intimidation physique** : frapper, pousser, faire tomber une personne ou se servir autrement de sa force physique pour la harceler.
- **L'intimidation psychologique ou émotionnelle** : agresser verbalement, faire des remarques blessantes, insulter ou taquiner une personne pour la harceler.
- **La cyberintimidation** : harceler une personne par le biais des médias sociaux, des textos, des courriels, des sites Web et d'autres outils numériques.
- **L'intimidation sociale** : exclure ou aliéner une personne d'un groupe, répandre des rumeurs à son sujet ou l'ignorer.
- **L'intimidation discriminatoire** : harceler une personne à cause de son orientation sexuelle, de son origine ethnique, de son identité sexuelle, de son appartenance religieuse ou de n'importe quelle autre caractéristique la rendant « différente ».



Pour en savoir plus sur ce sujet, n'hésite pas à en parler ou communique avec un intervenant.

JEUNESSE, J'ÉCOUTE AU 1-800-668-6868

fadoq

La force
des 50+

*Des activités
qui enrichissent
nos horizons !*

♥ S'informer
♥ Découvrir
♥ Créer
♥ Partager

Une
communauté
dynamique
et accueillante !

Mardi 13 octobre 2026

Conférence sur la nutrition chez les aînés de 17h00 à 18h00.

Présenté par Marie-Pier Naud, nutritionniste.

Afin de bien débiter la conférence, une bouchée protéinée sera servie vers 16h45. La conférence est ouverte à tous les 50 ans et plus, **inscription obligatoire**. Pour les membres FADOQ, l'activité se continue avec un souper (buffet froid).



Pour toute information supplémentaire et inscription, veuillez contacter Nicole Picard au **450 422-0566**.

*Un moment
pour votre santé !*

*Bien
manger
pour mieux
vieillir !*

Mardi 20 octobre 2026

Voyage en exil (13h30 à 15h00)

Atelier de sensibilisation sur l'immigration. Plongez dans l'histoire d'un réfugié à travers un atelier interactif et émouvant.



Inscription obligatoire, contactez Josée Mathieu au **450 881-1120**.

*Découvrir
des histoires
qui nous
rapprochent !*

Activité créative (gratuite)

Envie de découvrir une activité créative (gratuite) ?

Cette activité aura lieu le **mardi à 13h00** à la salle municipale. **Inscription obligatoire.**

Aucune expérience en couture n'est nécessaire ! Nous vous proposons un projet simple et convivial : la confection d'un napperon avec pochette pour ustensiles, à réaliser en groupe.

Un moment agréable pour créer, échanger et repartir avec une belle réalisation !



Pour information supplémentaire et inscription : Veuillez contacter Josée Mathieu au **450 881-1120**.

*Créer
Échanger
S'amuser !*



*Toutes ces activités sont gratuites
(sauf le repas du 13 octobre 2026)*



*Au plaisir
de vous voir en grand nombre !*

La SPAD est responsable d'aller chercher les animaux errants, blessés ou morts sur le territoire de la municipalité Saint-Robert.



SERVICE DE LICENCE

La SPAD s'occupe de la perception et de l'émission des licences sur le territoire de la municipalité desservie. Elle envoie un renouvellement annuel pour le médaillon et s'occupe des comptes client. Elle voit également à faire appliquer le règlement municipal sur les licences et à effectuer un recensement tous les trois ans. Le coût d'une licence est de 20 \$ par année, par chien, pour un maximum de deux chiens par propriété dans le périmètre urbain et de trois chiens dans le périmètre agricole.

SERVICE DE PLAINTE

Lorsque la SPAD reçoit une plainte au refuge, elle se rend sur les lieux afin de constater le problème et de le résoudre. Dans la plupart des cas, elle réussit à régler les différends à l'amiable, mais dans certaines situations, elle peut être forcée de donner un constat d'infraction afin d'assurer la tranquillité dans la municipalité et de favoriser l'harmonie entre l'homme, l'animal et son voisinage.

SERVICE 24 HEURES

Bien que la SPAD ne soit pas ouverte au public 24 heures sur 24, la Sûreté du Québec et les employés de la municipalité ont en leur possession un numéro d'urgence pour rejoindre le patrouilleur de garde après les heures d'ouverture.

Voici les coordonnées de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD):

1605, rue Janelle, Drummondville QC J2C 5S5

Tél. 819 472-5700 | Téléc. 819 472-1700

Sans frais 1 855 472-5700

info@spad.ca | spad.ca

SERVICE ALERTES MUNICIPALES

RAPPEL À LA POPULATION

Le système d'alertes municipales vous est offert gratuitement pour votre sécurité et tranquillité, profitez-en !

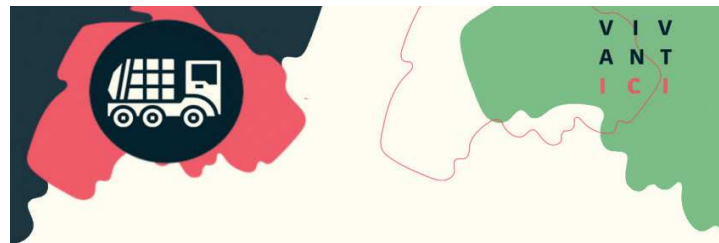
Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer au bureau municipal au :

450 782-2844 ou bien le **www.saintrobert.qc.ca**



ALERTES MUNICIPALES

alerte



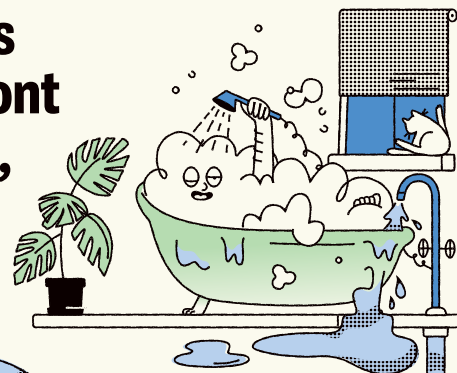
SEMAINE DU 14 OCTOBRE

COLLECTE DE BRANCHES

Pour être acceptées à cette collecte, les branches doivent avoir 5 cm (2 po) de diamètre et être attachées en ballots d'un poids maximum de 25 kg (55 lb) et d'une longueur maximale de 1,5 m (5 pieds). Sinon, elles doivent être apportées à l'écocentre régional.



**Plus nos
bains sont
remplis,**



**plus nos
usines sont
débordées.**



**Votre eau,
c'est notre eau à tous.**

Votre
gouvernement

Québec

Calendrier des activités

Octobre 2026



Collecte
matières
ultimes



Collecte
matières
recyclables



Collecte
matières
organiques



Collecte des
encombrants



Collecte
de branches



Collecte des
résidus verts

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
					Friperie 9h à 16h	HIP-HOP 10 h 30
4 Saint-Robert 10h30	5 ÉLECTION PROVINCIALE *BUREAU MUNICIPAL FERME À 16H* Conseil Municipal 19h30	6 YOGA 18 h 30	7 MOVE 50+ 9 h Inspection des bornes	8 Aînés actifs 9 h ZUMBA 19 h Inspection des bornes	9 Inspection des bornes	10 HIP-HOP 10 h 30
11 Sainte-Victoire 10h30	12 BUREAU FERMÉ ACTION DE GRÂCE MOVE 50+ 9 h	13 FADOQ SOUPER YOGA 18 h 30	14 Aînés actifs 9 h ZUMBA 19 h	15 Aînés actifs 9 h ZUMBA 19 h	16 HIP-HOP 10 h 30	17 HIP-HOP 10 h 30
18 Saint-Robert 10h30	19 MOVE 50+ 9 h	20 YOGA 18 h 30	21 Aînés actifs 9 h ZUMBA 19 h	22 Aînés actifs 9 h ZUMBA 19 h	23 HIP-HOP 10 h 30	24 HIP-HOP 10 h 30
25 Sainte-Victoire 10h30	26 MOVE 50+ 9 h	27 YOGA 18 h 30	28 Aînés actifs 9 h ZUMBA 19 h	29 Aînés actifs 9 h ZUMBA 19 h	30 ACTIVITÉ SPÉCIALE HALLOWEEN	31 HALLOWEEN